

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le jeudi, 11 juillet 2024, à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Sayabec, 3, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Lorenzo Ouellet.

SONT ABSENTS :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron ;
Siège #3 : Madame Joannie Lajoie.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Lorenzo Ouellet, maire suppléant. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent à cette séance.

Résolution 2024-07-163

Acceptation de l'avis de convocation

IL EST PROPOSÉ par Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'avis de convocation joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante tel que reçu, conformément à l'article 156 du Code municipal, et de déclarer la présente séance ouverte.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

À : Monsieur Marcel Belzile, maire,
Monsieur Frédéric Caron, conseiller;
Monsieur Rémi Carrier, conseiller;
Madame Joannie Lajoie, conseillère;
Monsieur Patrick Santerre, conseiller;
Madame Marie Element, conseillère;
Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller.

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec est convoquée par Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier,

pour être tenue à 19 h 30 à l'hôtel de ville, 3 rue Keable, le jeudi 11 juillet 2024 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Projet de complexe municipal – Demande d'aide financière au PRACIM;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

Donné à Sayabec, ce 9 juillet 2024



Joël Charest
Directeur général et
greffier-trésorier

Résolution 2024-07-164

**Projet de complexe municipal
– Demande d'aide financière
au PRACIM**

IL EST PROPOSÉ par Marie Element et résolu à l'unanimité des élus de la Municipalité de Sayabec que :

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière du projet de construction du complexe municipal au volet 2 du programme PRACIM;

La Municipalité a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

La Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

La Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

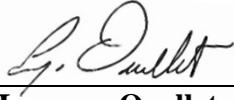
Période de questions :

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions portant sur les sujets à l'ordre du jour de la présente rencontre.

Résolution 2024-07-165

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par Patrick Santerre, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 19h44.



Lorenzo Ouellet
Maire suppléant



Joël Charest
Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Lorenzo Ouellet, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ect